

Consultations prébudgétaires sur le budget fédéral de 2007-2008

**Mémoire présenté au
Comité permanent des finances**

**par le
Syndicat canadien de la fonction
publique**

Septembre 2006



Sommaire

Pour que le Canada prospère et conserve une qualité de vie élevée dans un monde en rapide évolution, le gouvernement fédéral doit investir davantage dans ses services publics et renforcer ses normes sociales et environnementales.

Des services publics de grande qualité et des normes élevées contribuent directement à l'amélioration de notre qualité de vie, en plus d'aider nos citoyens et nos entreprises à devenir plus productifs et plus concurrentiels.

Notre prospérité doit aussi être partagée plus équitablement. Tous les Canadiens doivent jouer un rôle dans l'atteinte de cette prospérité et en profiter – et tous doivent avoir la possibilité de réaliser leur potentiel et de contribuer pleinement à la société.

Les pays les plus productifs et les plus concurrentiels du monde reconnaissent l'importance du maintien d'un niveau d'investissement public élevé dans la santé, l'éducation, la formation, les soutiens sociaux, l'infrastructure et l'éducation postsecondaire. Les taux d'imposition et les coûts d'entreprises et de réglementation jouent un rôle très mineur dans l'équation de la concurrence internationale.

Voici les priorités du Syndicat canadien de la fonction publique pour le budget fédéral de 2007-2008:

- Accroître la transparence, l'imputabilité et la démocratie du budget, des dépenses et des mesures fiscales du gouvernement fédéral.
- Réduire les inégalités en réformant le système d'a.-e., en haussant les transferts sociaux, en réformant la péréquation et rendant le travail rentable.
- Accroître les transferts fédéraux destinés à l'éducation postsecondaire.
- Investir dans des services de garde à l'enfance de qualité et à coût abordable.
- Conserver le rôle actif joué par le gouvernement fédéral dans la formation et le soutien aux compétences au travail, notamment par des ententes de partenariat de développement du marché du travail.
- Consolider l'avantage public du Canada en matière de soins de santé.
- Respecter les engagements pris envers les Canadiens des Premières Nations et des communautés autochtones.
- Mettre en place des mesures environnementales proactives.
- Accroître les investissements publics dans l'infrastructure.

Introduction

Le Syndicat canadien de la fonction publique est le plus grand syndicat du Canada, en plus d'être le plus diversifié. Nous représentons plus de 550 000 travailleuses et travailleurs qui fournissent des services publics de premières lignes aux collectivités de tout le Canada. Nos membres se retrouvent surtout dans les secteurs de la santé, des municipalités, de l'éducation, des services sociaux, des services de l'électricité et du transport. Mais nous représentons aussi un large éventail d'autres milieux de travail. Nous sommes le plus grand syndicat du Canada, mais nous sommes aussi le syndicat des *collectivités*, en ce sens que nous accordons une grande importance au bien-être des diverses communautés du pays.

Nous remercions le Comité de nous fournir l'occasion de soumettre nos priorités pour le prochain budget, ainsi que nos points de vue sur la façon dont la capacité concurrentielle, la productivité et les normes de vie au Canada peuvent être améliorées.

Sur quoi la capacité concurrentielle d'un pays repose-t-elle?

Le thème des consultations prébudgétaires de cette année est «La place du Canada dans un monde concurrentiel». Pour aborder cette question, il est essentiel de comprendre la notion de capacité concurrentielle et la nature des moteurs de la concurrence internationale. La compétitivité et la productivité doivent être comprises non pas comme une fin en soi, mais plutôt comme des moyens à prendre pour améliorer notre niveau de vie et notre mieux-être général.

Le gouvernement fédéral semble accorder une importance particulière aux baisses d'impôts, aux compressions dans les dépenses publiques, à la réduction de la réglementation, à la diminution des barrières au commerce et à l'accroissement de la «mobilité» et de la disponibilité de la main-d'œuvre¹. Cette vision de la compétitivité internationale est très étroite et n'est partagée ni par les experts internationaux, ni par les pays les plus concurrentiels du monde.

Selon le Forum économique mondial et l'expert en compétitivité de Harvard Michael Porter, «la vision la plus intuitive de la compétitivité est très imparfaite». La véritable capacité concurrentielle se mesure à la productivité². Les moteurs de la compétitivité internationale sont variés et complexes, mais ils incluent en particulier la qualité de l'éducation, de la santé, de l'infrastructure, des institutions, de l'efficacité du marché, de l'avancement technologique, de la sophistication des entreprises et de l'innovation. Les taux d'imposition, les coûts assumés par les entreprises et la réglementation ne sont que des éléments très mineurs de l'équation de la compétitivité internationale. De fait, une réglementation environnementale et sociale progressiste aide à soutenir la main-d'œuvre et incite le secteur privé à innover davantage³.

Le Danemark, la Finlande, l'Allemagne, la Suède, la Suisse et les États-Unis comptent parmi les pays les plus innovateurs. Comme le souligne le *Global Competitiveness Report* (Rapport sur la compétitivité mondiale), dans ces pays nordiques extrêmement concurrentiels, «des niveaux élevés de recettes publiques ont donné lieu à des établissements d'enseignement de renommée mondiale, à des filets de sécurité sociale étendus et à une main-d'œuvre extrêmement motivée et compétente».

Le *U.S. Council on Competitiveness* insiste aussi sur la nécessité d'investir dans l'acquisition de compétences de base et dans l'éducation primaire, secondaire et postsecondaire; sur l'importance des investissements dans la recherche fondamentale; sur la *réduction de l'inégalité des revenus*; et sur le renforcement des grappes régionales d'innovation. Le rapport ne mentionne les impôts que plus loin, pour affirmer que «la compétitivité est basée sur l'édification de grappes d'actifs régionaux et non sur l'attraction d'investissements par d'importants incitatifs fiscaux». ⁴

En dépit de sa richesse et de ses importants avantages naturels, le Canada n'est considéré que comme un innovateur et un concurrent moyen. Et nous resterons un pays moyen si les gouvernements et les groupes de lobbying d'entreprises continuent de cultiver une vision étroite de la question.

Selon l'étude exhaustive *Choix concurrentiels - 2006* réalisée par KPMG, même avec un dollar plus fort, les coûts des entreprises du Canada sont les moins élevés de tous les pays du G7, avec un avantage de coût de 5,5 % par rapport aux États-Unis. La Banque mondiale classe le Canada au quatrième rang des endroits au monde où il est le plus facile de faire des affaires⁵. Nos entreprises ont profité de généreuses baisses d'impôt, d'échappatoires et d'incitatifs fiscaux pour la recherche et le développement les plus généreux du monde. Pourtant, la croissance de notre productivité va cahin-caha, l'investissement est faible et notre taux d'investissement dans la recherche et le développement est faible et en déclin⁶. Les baisses d'impôt accordées aux sociétés, la réduction des dépenses publiques et la déréglementation ne sont qu'une béquille et s'inscrivent dans une vision à court terme, rétrograde et faiblarde de la concurrence et de la prospérité.

Nous devons apprendre à prospérer en améliorant nos services publics, en renforçant notre société et en faisant preuve de leadership en alignant la concurrence sur un dénominateur plus élevé.

Priorités du Syndicat canadien de la fonction publique pour le budget de 2006-2007

Le budget, les dépenses et les mesures fiscales du gouvernement doivent devenir plus transparents, plus imputables et plus démocratiques.

Une société fonctionnelle et démocratique dont les niveaux de transparence, d'imputabilité, d'égalité et de participation démocratique sont élevés est non seulement un but fondamental en soi, mais aussi un pilier du progrès économique.

Le processus budgétaire du Canada est l'un des plus secrets du monde occidental. La plupart des autres démocraties, notamment en Europe de l'ouest, sont dotées de processus budgétaires beaucoup plus transparents et participatifs, qui permettent une discussion ouverte, un véritable débat et des modifications de fond dans leurs chambres démocratiques. Le public et les parlementaires devraient pouvoir participer davantage à la détermination des budgets fédéraux et des dépenses et mesures fiscales. En particulier:

- Il devrait y avoir divulgation complète et consultation publique sur les compressions imposées aux dépenses des programmes présentement projetées par les ministères.

- L'efficacité des incitatifs fiscaux existants et des baisses d'impôt proposées devrait être soumise à une analyse complète, objective et indépendante.
- Une véritable loi sur l'imputabilité devrait exiger que les contrats du gouvernement soient soumis à la divulgation, à la *Loi sur l'accès à l'information* et à l'examen du vérificateur général, des obligations qui ont toutes été exclues de la *Loi fédérale sur l'imputabilité*⁷.
- Le financement fédéral destiné aux organisations et intervenants communautaires et aux groupes de la société civile devrait être préservé au lieu d'être éliminé, car cela ne ferait qu'étouffer davantage le débat démocratique.

Le gouvernement fédéral doit aussi jouer un rôle de leadership dans le renforcement de nos programmes sociaux, en collaboration avec les provinces. Une gouvernance efficace exige un niveau différent d'imputabilité. Les transferts aux provinces devraient être soutenus par une vision nationale, des normes communes, des conditions législatives et des mécanismes de reddition de compte applicables. Le gouvernement fédéral ne devrait pas invoquer l'excuse du déséquilibre fiscal pour se soustraire à des responsabilités dans ce domaine à l'égard des provinces.

La croissance économique et démocratique exige une plus grande égalité

La démocratie (et, incidemment, la croissance de la productivité) exige aussi une plus grande égalité. Si les gens ne peuvent pas se permettre une éducation et une formation plus poussées et n'ont pas accès à des services de garde à l'enfance à coût abordable, à des soins de santé adéquats et à des conditions de logement acceptables, ils ne réaliseront pas leur plein potentiel – et notre pays s'en trouvera amoindri.

Malheureusement, des baisses d'impôt régressives et la réduction des dépenses publiques ont mené à des niveaux croissants d'inégalité au Canada, malgré une économie prospère. En particulier, les revenus des « super-riches » ont grimpé pendant que les revenus réels des travailleurs canadiens ordinaires et des pauvres stagnaient ou déclinaient, sans profiter des gains de productivité.

Plus de 3,5 millions de Canadiens demeurent dans la pauvreté, incluant 1,2 million de travailleurs à temps plein. L'assurance-emploi a fourni au gouvernement fédéral plus de 46 milliards de dollars de surplus; pourtant, le programme n'offre des prestations qu'à moins de la moitié des chômeurs. Dans certaines provinces, la valeur réelle des revenus d'aide sociale a chuté de près de 50 % depuis dix ans.

Pour inverser cette tendance à la croissance de l'inégalité, il faut :

- Une réforme du programme d'assurance-emploi pour en accroître l'accessibilité en réduisant les heures d'admissibilité à 360, avec une hausse et une prolongation des taux de prestations.
- Une augmentation du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, au moins jusqu'aux niveaux de 1994-1995.
- La réforme du programme de péréquation en une norme des dix provinces et l'inclusion des revenus de ressources dans la formule, ce qui permettra de réduire les inégalités régionales et sociales.

- Le retour du salaire minimum fédéral à un taux qui augmentera à 10\$ l'heure d'ici trois ans. C'est le montant minimum qui permettra à une seule personne travaillant à temps plein toute l'année d'atteindre le seuil de pauvreté, même s'il demeure inférieur à ce qu'il était réellement il y a trente ans.
- Le renouvellement des initiatives nationales sur les sans-abri et sur le logement à coût abordable pour au moins cinq autres années.

À plus long terme, le système de soutien canadien destiné aux adultes doit être complètement revu, en collaboration avec les provinces et dans le cadre d'un processus ouvert et consultatif avec les intervenants et l'ensemble des Canadiens.

On peut atteindre des niveaux accrus d'égalité et de productivité en augmentant les investissements dans un large éventail de services publics, en particulier dans la santé, l'éducation, le développement des compétences, les services de garde et de développement de la petite enfance, les communautés des Premières Nations et l'infrastructure publique municipale.

Tout le monde doit avoir accès à une éducation postsecondaire de qualité

Avec une concurrence internationale accrue, la mise en place d'un système d'éducation postsecondaire de grande qualité, à coût abordable et financé par le public est plus cruciale que jamais. Beaucoup des pays les plus concurrentiels du monde, comme la Finlande, le Danemark, l'Allemagne, la France et la Suède, n'exigent que peu ou pas de droits de scolarité à l'université et leurs résultats aux épreuves internationales sont parmi les plus élevés.

Par contre, un sous-financement chronique a obligé les universités canadiennes à hausser leurs droits de scolarité. Ajustés à l'inflation et à la croissance de la population, les transferts fédéraux destinés à l'éducation ont diminué de moitié environ depuis dix ans. En moyenne, les droits de scolarité exigés pour les études de premier cycle ont presque triplé depuis 1990 et sont maintenant parmi les plus élevés du monde industrialisé. En conséquence, les enfants des familles à revenu moins élevé sont deux fois moins susceptibles de fréquenter l'université que les enfants des familles à revenu plus élevé. Le projet de loi C-48 a aidé à ralentir la poussée des droits de scolarité, mais les fonds destinés à cet engagement ont déjà commencé à servir à autre chose.

La solution n'est pas un plus grand nombre d'incitatifs fiscaux individuels, des prêts en fonction du revenu ou un système de bons d'études, qui réduiraient encore davantage l'accès universel à une éducation publique de qualité. Le gouvernement fédéral doit plutôt prendre les mesures suivantes:

- Établir un transfert distinct pour l'éducation postsecondaire, avec reddition de comptes sur ces fonds, guidé et renforcé par la loi (incluant une interdiction de financer les établissements à but lucratif) et lié à une réduction des droits de scolarité.
- Rediriger le financement de la Fondation des bourses du millénaire et les incitatifs fiscaux individuels vers un système national de subventions en fonction du besoin qui aiderait vraiment les enfants des familles à faible revenu.

Le milliard de dollars versé dans la *Fiducie pour l'infrastructure en matière d'éducation postsecondaire* sur deux ans dans le budget 2006 était une mesure positive, mais qui ne comblera qu'une petite partie des besoins en entretien différé des universités et des collèges. Il en faudra beaucoup plus pour assurer un financement à long terme qui répondra aux exigences actuelles et futures.

Il faut investir dans l'acquisition de compétences et l'apprentissage continu

Les entreprises canadiennes n'investissent qu'une petite part de leur masse salariale dans la formation, et une bonne partie de cet argent sert à la main-d'œuvre mieux formée et mieux payée. Toutefois, les faits montrent que l'investissement dans l'alphabetisation, la formation et le développement des compétences pour les moins éduqués donne des rendements très supérieurs. Le gouvernement fédéral devrait :

- Continuer de jouer un rôle actif dans le soutien à l'acquisition de compétences au travail, notamment par des ententes de partenariat de développement du marché du travail avec les provinces.
- Amorcer un projet pilote de congés de formation destinés aux travailleurs dans le cadre du système d'a.-e.
- Accroître le financement des programmes d'établissement des immigrants et consulter les gouvernements municipaux au sujet de l'élaboration de programmes de financement dans ce domaine.

Il faut investir dans les garderies et le développement de la petite enfance

Les pays dont la productivité est élevée et qui sont très concurrentiels investissent de façon importante dans le développement de la petite enfance et les services de garde d'enfants, avec des dépenses publiques se situant entre 1 % et 2 % de leur PIB. Le Canada, qui n'investit qu'autour de 0,25 %, se retrouve au bas de la liste de ces pays⁸.

Les Canadiens ont besoin que le gouvernement fédéral investisse dans un vrai programme national de garde d'enfants, en respectant les principes de qualité, d'universalité, d'abordabilité et de développement, les services étant offerts par des fournisseurs sans but lucratif. L'investissement dans des garderies de qualité et à coût abordable est critique pour assurer l'égalité des chances à tous les enfants, ainsi qu'aux femmes et aux familles. Il permet aussi aux parents d'étudier, de travailler et de contribuer à la société, d'autant plus que le Canada est aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs.

Il faut consolider l'avantage public du Canada dans les soins de santé

Le système public de santé du Canada assure non seulement aux Canadiens de meilleurs soins et un niveau plus élevé d'égalité sociale qu'aux États-Unis, mais il fournit aussi aux employeurs canadiens un avantage concurrentiel bien documenté, surtout dans le secteur de l'automobile et d'autres secteurs d'exportation. Aux États-Unis, les frais d'administration du système privé coûtent trois fois plus cher, et l'assurance santé coûte cinq fois plus cher.

Le système de santé public du Canada doit être renforcé et amélioré grâce aux mesures suivantes :

- Instaurer des mécanismes plus stricts de contrôle, de reddition de comptes et d'application en vertu de la *Loi canadienne sur la santé* qui feront en sorte que les fonds et les installations publics ne servent pas aux soins de santé à but lucratif.
- Agir auprès des provinces pour qu'elles réduisent les listes d'attente en améliorant l'efficacité du système public, en instaurant des mesures pour accroître les compétences, les habiletés et le nombre de professionnels de la santé et en mettant en œuvre les recommandations du *Rapport du conseiller fédéral sur les temps d'attente*.
- Financer la création d'un programme national d'assurance-médicaments en collaboration avec les provinces et les territoires. L'accès aux médicaments d'ordonnance médicalement nécessaires sera ainsi plus équitable et plus économique, grâce aux achats en vrac et à un formulaire national qui freinera l'escalade du coût des médicaments – et accroîtra l'avantage concurrentiel des employeurs canadiens.
- Créer un programme national de soins à domicile avec un financement lié à la prestation publique et au respect des principes de la *Loi canadienne sur la santé*.

Il faut s'engager envers les Canadiens des Premières Nations et des communautés autochtones

D'abord et avant tout, le gouvernement a l'obligation morale, non encore remplie, d'améliorer les conditions de vie des Canadiens des Premières Nations et des communautés autochtones. Notre qualité de vie globale, tout comme notre capacité à nous développer, à prospérer et à être concurrentiels, diminuent lorsque la santé, l'éducation, le logement, l'infrastructure et les possibilités économiques d'une part si importante de notre nation sont d'une si piètre qualité.

Cette situation se vérifie d'autant plus dans une situation où notre marché du travail souffre d'une pénurie de main-d'oeuvre perçue dans de nombreux secteurs et doit compter sur un nombre croissant de travailleurs invités. En même temps, les Canadiens autochtones se voient refuser des possibilités, leurs communautés sont dans un état lamentable et leur grand potentiel est ignoré.

Il est profondément décevant que le nouveau gouvernement n'ait pas respecté l'entente de Kelowna signée l'année dernière. Le gouvernement fédéral doit maintenant veiller à ce que les Canadiens des Premières Nations et des communautés autochtones aient droit à un financement suffisant, prévisible et durable, à un plus grand contrôle de leurs programmes et services et à de meilleures possibilités de développement économique, grâce notamment aux mesures suivantes :

- Il faut consacrer un financement additionnel aux programmes de santé, de logement, d'éducation et de possibilités économiques, tant dans les réserves qu'à l'extérieur de celles-ci.

- La limite de 2 % imposée aux hausses de financement pour les services de base est inappropriée pour une population qui grandit trois fois plus vite que l'ensemble de la population. Cette limite doit être supprimée et remplacée par des indexations qui tiennent compte de la croissance de la population et de l'inflation.

Des mesures et une réglementation environnementales et sociales proactives donnent lieu à des avantages concurrentiels

Les pays éclairés ont reconnu depuis longtemps que l'instauration de mesures et de réglementations en environnement, en santé et en sécurité et en programmes sociaux est une source d'avantages concurrentiels. Les lois sur le contrôle de la pollution adoptées en Finlande, jumelées au soutien à la recherche et au développement, ont obligé l'industrie des pâtes et papiers à devenir plus efficace, ce qui a permis à ses entreprises de se transformer en exportateurs de machinerie et de devenir des leaders mondiaux. Des mesures plus progressistes mènent à une réduction du gaspillage, à de plus grandes économies et à des coûts sociaux et médicaux moins élevés, en plus d'obliger les employeurs à devenir plus innovateurs. Beaucoup des pays les plus productifs et les plus concurrentiels sont très progressistes aux chapitres de l'environnement et des programmes sociaux et n'ont pas peur d'avancer dans ces domaines⁹.

Trop souvent, la politique publique canadienne a misé sur une importante déréglementation, sur des accords commerciaux internationaux et nationaux exhaustifs qui limitent sévèrement nos pouvoirs démocratiques souverains et sur la prétendue « réglementation intelligente ». Ce genre de politique peut profiter aux sociétés à court terme en réduisant leurs coûts, mais notre intérêt national – et l'intérêt à long terme de nos entreprises – en souffre parce qu'elle nous force à être des suiveurs au lieu d'être des leaders¹⁰. Il y a un lien positif très fort entre la protection de l'environnement, l'édification de villes durables et l'amélioration de la santé et du mieux-être des gens d'une part, et l'accroissement de la productivité et de la viabilité de l'économie d'autre part.

Le gouvernement fédéral doit:

- Mettre en œuvre une stratégie nationale assortie de mesures concrètes, incluant des règlements et des incitatifs économiques, pour assumer ses responsabilités internationales en matière de changement climatique. Nous n'avons pas besoin d'autres études ni de longues consultations qui ne feront que retarder l'action.
- Éliminer les subventions coûteuses et dommageables à l'industrie du pétrole et du gaz et consacrer ces fonds à la création d'emplois « verts » par la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique.
- Renforcer les règlements fédéraux pour réduire et éliminer l'utilisation de matières toxiques dans nos foyers et nos lieux de travail.
- Investir davantage dans l'amélioration directe des transports en commun.
- Fournir aux municipalités un financement accru destiné à protéger notre eau, notre terre et notre air, y compris un financement pour les mises à niveau des installations de distribution d'eau potable et de traitement des eaux usées, la collecte, le traitement et le recyclage des ordures, et les parcs et les installations de loisirs.

- Poursuivre et améliorer le soutien au Fonds municipal vert de la FCM.
- Utiliser un financement fédéral pour soutenir la mise aux normes énergétiques des édifices et réduire l'étalement urbain.
- Prendre des mesures pour maintenir la propriété publique des édifices et de l'infrastructure de façon à ce que les gouvernements puissent agir en citoyens modèles et jouer un rôle de leadership dans la promotion de l'efficacité énergétique et le développement de collectivités durables.

Il faut accroître les investissements publics dans l'infrastructure

L'infrastructure municipale du Canada a souffert d'une détérioration bien documentée et généralement observée au cours de la dernière décennie. Le déficit d'infrastructure nationale est estimé à plus de 60 milliards de dollars. En grande partie, cette situation est due au délestage des responsabilités et à l'érosion des transferts fédéraux et provinciaux aux municipalités, avec un manque à gagner qui s'élève maintenant à 5 milliards de dollars par année. Les municipalités ont donc été forcées de hausser les impôts fonciers et les frais d'utilisation, qui sont la source de revenus la plus régressive qui soit.

Le transfert de presque la moitié des revenus du gouvernement fédéral provenant de la taxe sur l'essence aux gouvernements locaux est une mesure positive, mais qui ne donnera que 2 milliards de dollars par année lorsqu'elle sera entièrement mise en œuvre. C'est moins de la moitié du manque à gagner en transferts et tout juste suffisant pour empêcher le déficit d'infrastructure de grandir, mais pas assez pour le réduire.

Le SCFP incite le gouvernement fédéral :

- À s'engager à consacrer un financement à long terme à l'élimination du déficit en infrastructure municipale et à réduire la dépendance croissante envers les impôts fonciers.
- À permettre aux municipalités d'accéder à une source de revenus permanente et croissante, mais sans pouvoir d'établissement de taux, car cela pourrait mener à une course aux baisses d'impôts et à une détérioration des services.
- À accorder un financement additionnel à des domaines prioritaires, comme le transport en commun, l'eau, les égouts et l'infrastructure en environnement, le logement à coût abordable et les services sociaux.
- À créer une stratégie et un programme nationaux de transport en commun en collaboration avec les provinces et les municipalités.

La privatisation et les PPP coûtent plus cher et sont moins imputables

Le financement public ne devrait servir qu'au soutien d'établissements et de services dont la propriété et l'exploitation sont publiques. Même les défenseurs des PPP reconnaissent que les services publics privatisés et les partenariats public-privé (PPP) coûtent beaucoup plus cher que les investissements publics directs. Avec la modernisation des règles de comptabilité publique, la justification comptable des PPP ne tient plus. En outre, les PPP sont intrinsèquement moins souples et immensément moins responsables envers le public que les services dont la propriété et l'exploitation sont publiques.

Les Canadiens méritent qu'on leur rende des comptes sur les fonds publics. Les principaux bénéficiaires des PPP et de la vente proposée d'importants actifs fédéraux seront les courtiers en valeurs mobilières et la très grande majorité des Canadiens y perdront au change.

Le gouvernement fédéral devrait rejeter le recours aux partenariats public-privé, garder publiques l'exploitation et la propriété des actifs publics et la prestation des services publics, et veiller à ce que tous les contrats publics soient soumis à une divulgation complète, à une couverture en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et à un examen approfondi mené par le vérificateur général.

Les baisses d'impôt ne peuvent pas acheter la capacité concurrentielle

Les nombreuses et coûteuses baisses d'impôt promises dans le dernier budget ont presque éliminé la marge de manœuvre fiscale future du gouvernement fédéral. Toute autre baisse d'impôt significative ou hausse des investissements publics exigera d'importantes compressions dans les dépenses des programmes pour tenir les promesses de réduction de la dette. En outre, les baisses d'impôt proposées par le nouveau gouvernement favorisent nettement les plus riches¹¹.

Rien ne montre que les baisses d'impôt accordées aux entreprises et aux gens à revenu élevé ont accru notre capacité concurrentielle, ni qu'elles ont aidé à stimuler l'investissement. Les profits des entreprises ont atteint des niveaux record, mais une faible partie de ceux-ci ont servi à des investissements productifs. Même le Fonds monétaire international a remarqué plus tôt cette année le surcroît d'épargne excédentaire des entreprises¹². Plus de 80% de l'augmentation des investissements planifiés au Canada cette année est due à des investissements plus élevés uniquement dans le secteur du pétrole et du gaz, des services d'électricité, du transport en commun et de l'administration publique, conséquence de la hausse des prix du pétrole et d'un investissement public accru – et non des baisses d'impôt accordées aux entreprises¹³.

Les entreprises veulent sans cesse des taux d'imposition réduits parce que cela leur facilite la vie et leur permet de faire des profits à plus court terme, sans accroître leur productivité, leur efficacité ou leur capacité concurrentielle sous-jacente. Toutefois, les mesures de la compétitivité mondiale n'accordent que peu d'importance aux taux d'imposition.

Les pays occidentaux où les revenus occupent une plus grande place dans l'économie ont aussi plus tendance à avoir des taux de productivité de la main-d'œuvre et des mesures de compétitivité internationale plus élevés. En effet, ces pays peuvent utiliser les revenus pour investir dans des projets sociaux qui favorisent davantage la productivité – et des taux d'imposition plus élevés obligent les entreprises à devenir plus productives. Comme le soulignait le Forum mondial économique l'année dernière :

«Rien n'indique que des taux d'imposition relativement élevés empêchent ces pays d'être concurrentiels dans les marchés mondiaux ni d'assurer à leurs populations respectives des niveaux de vie parmi les plus élevés au monde.»¹⁴

Maintenant que les taux d'imposition réels sur les sociétés et sur le capital sont considérablement moins élevés au Canada qu'aux États-Unis, il est troublant de

constater que des organismes comme l'Institut C.D. Howe insistent fortement pour que les États-Unis réduisent encore leurs taux d'imposition des entreprises¹⁵. Peu importe la justification, ce point de vue trahit clairement une préférence étroite à l'égard du monde des affaires plutôt qu'une défense de l'intérêt national plus large du Canada.

Les dépenses fédérales de programmes sont loin d'être hors contrôle ou inabordables: par personne, elles sont toujours inférieures de 25 % comme part de notre PIB à ce qu'elles étaient en 1984.

L'efficacité des incitatifs fiscaux existants et les mesures fiscales proposées devrait faire l'objet d'un examen approfondi, objectif et indépendant, par rapport à d'autres moyens à prendre, comme les dépenses de programmes directes, pour atteindre les buts de politique publique visés.

L'investissement public destiné à l'éducation, aux services de garde à l'enfance, à la santé, à l'infrastructure, aux Premières Nations et à l'environnement peut être accru grâce aux économies réalisées par l'élimination d'échappatoires fiscales et de baisses d'impôt coûteuses et inefficaces.

Les échappatoires fiscales actuelles qui pourraient être éliminées incluent notamment l'échappatoire fiscale pour les fiducies de revenu, la déduction fiscale pour les options d'achat d'actions, les arrangements fiscaux pour les sociétés étrangères affiliées et les subventions à caractère fiscal accordées à l'industrie du pétrole et du gaz. D'autres mesures, comme l'augmentation du taux d'imposition des personnes à revenu élevé et l'augmentation du taux d'inclusion des gains en capital, mais avec indexation des gains à l'inflation, amélioreraient l'équité des revenus, ferait croître les recettes des gouvernements et favoriseraient des investissements plus productifs.

Augmenter la sécurité mondiale en réduisant la pauvreté

Le SCFP incite le gouvernement fédéral à tenir la promesse du Canada, qui s'était engagé à hausser le financement à l'Aide au développement étranger à 0,7 % de son revenu national d'ici 2015.

Malheureusement, le dernier budget n'incluait aucun nouvel engagement en matière d'aide internationale, tout en prévoyant plus de 1 milliard de dollars de plus par année pour les dépenses militaires. Les priorités militaires accaparent aussi des parts croissantes de notre budget d'aide au développement. Le financement de l'aide internationale devrait servir à réduire la pauvreté et à atteindre les Objectifs de développement du millénaire des Nations Unies, plutôt que d'être redirigé vers d'autres domaines de politique publique. La recherche de la sécurité mondiale doit se fonder davantage sur la réduction de la pauvreté et l'accroissement de la sécurité humaine globale.

Nous devons aussi conclure des accords commerciaux équitables qui apportent de réels avantages aux travailleurs du monde entier en haussant les salaires, en réduisant la pauvreté, en favorisant le développement durable et en préservant le pouvoir des gouvernements nationaux de fournir des services publics.

Notes en fin de texte

- ¹ Drummond, Don. 2006. *The Economists' Manifesto for Curing Ailing Canadian Productivity* (Manifeste des économistes pour guérir la productivité canadienne malade). Rapport spécial de TD Economics, 18 septembre 2006 <http://www.td.com/economics/>; Institute for Competitiveness and Prosperity. 2006. *Time on the job: Intensity and Ontario's prosperity gap* (Temps passé au travail : intensité et écart de prospérité en Ontario). Document de travail 9, septembre 2006. <http://www.competeprosper.ca/public/release010906.html>
- ² *Global Competitiveness Report 2005-2006* (Rapport sur la concurrence mondiale), Forum économique mondial, Genève. pp. 3, 44.
- ³ Hammond, Allen L. 2005 « The Environment as a Source of Competitive Advantage » (L'environnement comme source d'avantage concurrentiel) in *Global Competitiveness Report 2005-6*, (Rapport sur la concurrence mondiale) pp 119-126. Michael Porter a souvent insisté sur ce thème et la rigueur de la réglementation en environnement est considérée comme un avantage dans le classement de la capacité concurrentielle.
- ⁴ Tiré du dernier rapport du *U.S. Council on Competitiveness on U.S. Competitiveness*, (Conseil américain sur la compétitivité américaine) publié en 2001. Le prochain rapport devrait être publié en novembre 2006. Aussi, «Building clusters requires a focus on local strengths: research capabilities, the talent pool of skilled workers in specialized areas and the regional networks that connect businesses with local innovation assets. » (L'édification de grappes doit se fonder sur les forces locales : les capacités de recherche, le bassin de talents des travailleurs spécialisés dans des domaines particuliers et les réseaux régionaux qui relient les entreprises aux actifs locaux d'innovation) *U.S. Competitiveness 2001*: p 62. ^{4ⁿ} www.isc.hbs.edu/Competitiveness2001.pdf
- ⁵ Banque mondiale 2006. *Doing Business 2007*, p. 6. <http://www.doingbusiness.org/>
- ⁶ Statistique Canada Statistique des sciences. 2006. *Dépenses totales au titre de la recherche et du développement au Canada, 1990 à 2006, et provinces 1990 à 2004*. Les dépenses intérieures brutes en R-D (DIBRD) du Canada (GERD) comme pourcentage du PIB sont parmi les plus faibles des pays du G7 et ont diminué depuis 2001, presque entièrement à cause de la croissance plus lente des investissements des entreprises en R-D.
- ⁷ Voir le mémoire présenté par le SCFP au Comité législatif sur le projet de loi C-2. http://www.scfp.ca/government/Acting_accountably_o
- ⁸ OCDE 2006. *Starting Strong II: Early Childhood Education and Care* (Un bon départ : développement et soins de la petite enfance), Figure 5.3 http://www.oecd.org/document/63/0,2340,en_2649_34511_37416703_1_1_1_1.00.html Consulté le 19 septembre 2006.
- ⁹ Voir par exemple, *Environmental Performance Index* (Indice de performance environnementale) où la Finlande et la Suède sont parmi les premiers au classement. <http://sedac.ciesin.columbia.edu/es/esi/>
- ¹⁰ Lee, Marc et Campbell, Bruce. 2006. *Putting Canadians At Risk (Les Canadiens mis en péril)*. Centre canadien des politiques alternatives. Septembre 2006. <http://www.policyalternatives.ca/Reports/2006/09/ReportsStudies1433/index.cfm?pa=BB736455>
- ¹¹ Block, Sheila, et Russell, Ellen. 2006. *Standing up for Which Families? Who benefits from the Conservative Tax Cut Promises* (Changer pour vrai pour quelles familles? Qui profite des baisses d'impôt promises par les conservateurs). Centre canadien des politiques alternatives, mars 2006. <http://www.policyalternatives.ca/Reports/2006/03/WhoBenefits/index.cfm?pa=B0E2A12E>
- ¹² Fonds monétaire international. 2006. « Trésorerie à gogo : pourquoi les entreprises épargnent-elles autant? » Chapitre IV dans *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2006. <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2006/01/index.htm>
- ¹³ Statistique Canada 2006. *Investissements privés et publics au Canada – Perspectives 2006*. <http://www.statcan.ca/english/freepub/61-205-XIE/0000661-205-XIE.htm>
- ¹⁴ Forum économique mondial (2005). *Global Competitiveness Report 2005-6* (Rapport sur la concurrence mondiale), Genève, Suisse. p. xv.
- ¹⁴ Chen, Duanjie et Mintz, Jack M. 2006. *US Business Tax Reform Would Be Healthy for the World Economy* (Une réforme fiscale des entreprises américaines profiterait à l'économie mondiale). Institut C. D. Howe, septembre 2006.